

Le réseau des Crous

Un réseau au service de près de 3 millions d'étudiants

Avec 15 000 agents répartis sur l'ensemble du territoire, les équipes des Crous mettent chaque jour tout en œuvre pour vous accompagner dans la réussite de vos études.

Nos missions s'articulent autour de 5 grandes thématiques :

- l'accompagnement social,
- les bourses et aides financières,
- la restauration universitaire,
- le logement étudiant,
- la vie de campus.

Pour en savoir plus, et trouver votre Crous, rendez-vous sur lescrous.fr



Photo : Crous Montpellier - Occitanie © Aurélien Avril

Bourses et aides financières

De nombreux dispositifs pour vous soutenir dans vos études

• Les bourses sur critères sociaux :

Les conditions d'accès et les montants accordés pour ces aides sont directement liés à la situation personnelle de chaque étudiant (revenu fiscal des parents, éloignement géographique par rapport au domicile familial, étudiant en situation de handicap, etc.). Pour faire leur demande de bourse, les étudiants et futurs étudiants doivent remplir le Dossier Social Étudiant (DSE) sur messervices.etudiant.gouv.fr.

Au-delà des bourses et afin d'aider les étudiants les plus précaires, les Crous ont également la possibilité d'octroyer des aides financières supplémentaires (aides spécifiques, aides au mérite ou aides à la mobilité).

Pour savoir si vous avez le droit à une bourse, faites une simulation sur le site du Crous de Montpellier-Occitanie, rubrique : Bourses et aides financières



Photo : Crous Nantes - Pays-de-la-Loire © Hadrien Brunner

Accompagnement social

Des équipes qualifiées et disponibles pour vous aider en cas de difficultés

Vous rencontrez des difficultés temporaires ou vivez une période difficile qui pèse sur vos études et votre vie étudiante ? Ne restez pas seul.

Le Crous de Montpellier-Occitanie dispose d'un service social où des équipes qualifiées sont disponibles sur rendez-vous pour vous écouter et vous proposer des solutions adaptées quelle que soit la nature de vos difficultés (aides sociales, aides financières, accompagnement psychologique, etc.).

Renseignez-vous sur le site internet du Crous de Montpellier-Occitanie, rubrique : Social et accompagnement.



Photo : Crous Nantes - Pays-de-la-Loire © Hadrien Brunner

Vie de campus / Culture

Sortir, bouger, créer

Afin de vous encourager à devenir acteurs de votre vie de campus, de nombreuses activités culturelles et sportives (ateliers, concerts...), souvent gratuites ou à tarif social, sont proposées tout au long de l'année.

• Concours de création étudiante

Nous organisons chaque année des concours nationaux pour vous permettre d'exprimer votre talent, de vous produire, d'être édités ou encore d'exposer vos œuvres lors de festivals ou de salons.

La CVEC (Contribution de Vie Étudiante et de Campus) permet de financer des projets pour l'amélioration de la vie étudiante. Renseignez-vous sur le site internet du Crous de Montpellier-Occitanie, rubrique : Sortir, bouger, créer.



Photo : Crous Amiens - Picardie © Teddy Henin

Calendrier de l'étudiant

AVANT LE 31 MAI

- ☐ **Je saisis ma demande de bourse** via le Dossier Social Étudiant (DSE) sur messervice.etudiant.gouv.fr, pour demander une bourse à la prochaine rentrée universitaire.
- Attention : faites votre demande avant le 31 mai pour obtenir votre bourse dès le mois de septembre.*

À PARTIR DU MOIS DE JUIN

- ☐ **Je fais ma demande de logement.** Pour cela, il est indispensable d'avoir constitué son dossier social étudiant et coché la case « demander un logement » en fin de procédure.
- L'attribution des logements se déroule en deux phases : la phase principale, réservée en priorité aux boursiers et la phase complémentaire, ouverte à tous les étudiants.*

AVANT MON INSCRIPTION DANS MON ÉTABLISSEMENT

- ☐ **Je m'acquitte de la CVEC auprès de mon Crous.** Cette étape est obligatoire afin de pouvoir vous inscrire dans votre établissement d'enseignement supérieur.
- Étudiant boursier ?** Vous êtes exonéré de paiement de la CVEC ! (Transmettez votre notification de bourse à votre établissement au moment de votre inscription).

À LA RENTRÉE UNIVERSITAIRE

- ☐ **J'active mon compte Izly pour payer mes repas au Crous au tarif adapté à ma situation** avec l'e-mail d'activation Izly, reçu sur mon adresse mail renseignée lors du paiement de la CVEC ou sur izly.fr.

Notes

